

# Un « boatwash » innovant au port Vauban

Une station de lavage pour navires a été inaugurée ce mercredi par la Ville d'Antibes et l'entreprise Aqualuo. Son avantage ? Elle puise l'eau directement dans la mer.

C'est un concept « né d'une contrainte forte pour les plaisanciers », rappelle le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Nice Côte d'Azur et du port Vauban, Jean-Pierre Savarino. Depuis plusieurs années, ces derniers se voient interdire l'accès au réseau d'eau potable servant au lavage des centaines de bateaux amarrés à Antibes, lors des restrictions

sécheresse. « Nombre d'entre nous utilisaient un seau et une éponge pour gratter la couche de sel qui ronge la coque », témoigne Denis Mouchon, président de l'association de défense des droits des plaisanciers du port d'Antibes (Iscav).

## Onéreuse mais très efficace

« Et il était tentant d'utiliser des produits nettoyants, loin d'être bons pour l'environnement... », reconnaît Christian Alonso, président de l'association Lou Bateau. Un temps qui semble enfin révolu. Ce mercredi, une station de lavage a été inaugurée par la société monégasque Aqualuo et la Ville. Une première mondiale, l'entreprise envisageant déjà de s'exporter ailleurs en France et à l'étranger.

Certes, cette station n'est pas unique en son genre. « Il existe des concurrents sur le marché », révèle Patrick Inderbitzin, directeur général. Mais, vante-t-il, « aucun n'atteint notre niveau d'efficacité énergétique et de durabilité, fruit de trois ans de développement ». Et le gérant, Mario Falchi, d'exposer de séduisants

chiffres : la machine produit 3 000 litres d'eau désalinisée et déminéralisée par jour en pompant l'eau de mer, suffisamment pour laver 50 bateaux de taille standard. « Un seul emplacement était prévu, mais finalement, trois navires pourront être servis en même temps », s'enthousiasment les plaisanciers, heureux de constater que cette eau pure ne laisse aucune trace sur leurs vitres.

Très peu, voire aucun défaut ne semble donc entacher la belle machinerie, si ce n'est peut-être son prix jugé élevé, note le président de la CCI. En effet, comptez entre 90 000 et 150 000 euros pour l'acquisition d'une telle station, « suivant la définition et les équipements ». Et 3 euros les 5 minutes pour les usagers.

## Promesse écologique

Rejetée dans l'environnement, l'eau usée pose-t-elle un problème pour la faune et la flore marine ? « Pas le moins du monde », répond le PDG, précisant la règle : diluer, mélanger, disperser. « L'eau douce – filtrée – est réintroduite dans le



Il faudra bientôt payer 3 euros les 5 minutes.

milieu marin grâce à plusieurs tuyaux, retrouvant les caractéristiques de l'eau de mer. » Le bilan carbone serait également nul, le seul impact étant lié à la construction des panneaux solaires installés sur le toit. « Son fonctionnement est totalement autonome. »

**ARNAUD CIARAVINO**  
aciaravino@nicematin.fr

## NOUS CONTACTER

### Antibes

1, place Guynemer, 06600 Antibes. Tél. : 04.92.90.40.50. E-mail : antibes@nicematin.fr

### Cannes - Grasse

• Cannes : 35-37, rue des Suisses, 06400 Cannes. Tél. : 04.93.06.37.50  
E-mail Cannes : cannes@nicematin.fr  
• Grasse : grasse@nicematin.fr

**Abonnements** 04.93.18.28.38

**Publicité** 04.93.18.70.00